



Programme de formation



ALUR 14h 2025 incluant 2h de déontologie et 2h de lutte contre les discriminations à l'accès au logement

Description de la formation :

Un parcours de formation créé pour les professionnels de l'immobilier

La loi Hoguet, dans sa rédaction issue de la loi ALUR, soumet les professionnels de l'immobilier à une **obligation de formation continue**, et précise que la carte professionnelle ne peut être renouvelée que s'ils justifient l'avoir remplie.

Programme de formation conforme aux décrets d'application répondant aux exigences de formation annuelle continue des statuts réglementés ci-dessous :

1. **Professionnel de l'immobilier conforme au Décret n°2016-173 du 18 février 2016 et au décret n°2020-1259 du 14 octobre 2020**

PUBLIC:

1. Toute personne titulaire de la carte T ou de l'attestation collaborateur dans le domaine de l'immobilier.

PRÉREQUIS

Il est nécessaire de détenir les connaissances de bases en matière d'immobilier, banque et assurance.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances se fait tout au long de la formation à l'aide d'exercices et de quiz permettant de valider chaque étape du parcours.

ORGANISATION

1. 100% à distance FOAD
2. quiz et exercice
3. objectif temps

PRÉREQUIS TECHNIQUES

1. débit réseau : possible à partir de 512 kbps, optimisé à partir de 1024kbps
2. définition écran : optimisé pour 124 x 768
3. Carte son : préconisée mais pas obligatoire
4. Le contenu est sonorisé mais propose un sous titrage
5. Système d'exploitation : Windows, MAC OS X, Linux
6. Navigateurs : Internet explorer, Firefox, Chrome, Safari, Opera
7. Compatible HTML5

COMPENSATION DU HANDICAP

Les contenus, fonctionnalités et quiz des modules vidéos sont accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes qui peuvent notamment consulter les vidéos grâce à leurs sous-titres (modules e-learning sous-titrés).

Durée de la formation : 14h00min

Langue(s) disponible(s) pour cette formation : Français

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. **Acquérir les connaissances essentielles et pratiques concernant ces nouvelles mesures de la loi de finances pour 2025.**
2. Connaître les dispositifs d'investissement intermédiaire et leurs modalités d'application
3. Comprendre les enjeux et les limites de ces dispositifs
4. Savoir conseiller un client dans le cadre de ces dispositifs, et dans la limite de ses compétences
5. Posséder les connaissances suffisantes à la pratique de son métier immobilier, se former, rester informé sur les évolutions de la loi
6. Connaître le processus de délivrance d'un congé au locataire
7. Être capable de rentrer le mandat de mise en vente d'un bien loué de façon professionnelle
8. Savoir répondre à son devoir de conseil vis-à-vis du propriétaire bailleur
9. Être capable de contribuer à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme par la connaissance du client, la détection des signaux d'alerte et l'analyse de ces signaux
10. Développer l'offre de logements locatifs intermédiaires
11. Améliorer la qualité énergétique du parc de logements
12. Comprendre comment lutter contre la discrimination dans l'accès au logement.
13. Mettre en place des astuces et obtenir des conseils conseils pour ne pas tomber dans le piège de la discrimination en tant que professionnel
14. Acquérir les connaissances de la déontologie applicable aux professionnels de l'immobilier Avoir les premiers réflexes à avoir et à mettre en œuvre
15. Sécuriser les pratiques professionnelles pour rassurer les clients

6 MODULES dans le programme ALUR 14h 2025

- 1.L'ESSENTIEL DE LA LOI DE FINANCES POUR LES PARTICULIERS 2025
- 2.OPTIMISER SA FISCALITÉ EN INVESTISSEMENT LOCATIF INTERMÉDIAIRE : DENORMANDIE
- 3.DÉONTOLOGIE
- 4.LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS A L'ACCES AU LOGEMENT
- 5.VENDRE UN BIEN LOUE
- 6.LA CONNAISSANCE DU CLIENT DANS LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

Organisation

THESEIS CAMPUS

33-43 avenue Georges Pompidou - 31131 - BALMA

SIRET : 44052487400052

Code APE : 6831Z

Numéro d'activité : 73310690631

Numéro de TVA : FR74440524874

Méthodes pédagogiques et techniques :

La formation se déroule 100% à distance. Les modules sont suivies et validées depuis la plateforme Rise Up. Un chat est disponible ainsi qu'un interlocuteur dédié par mail, visio ou téléphone : formation@theseis.fr - 05.61.12.97.50

Surveillance et contrôle des opérations:

Les résultats de la formation sont analysés selon deux critères : celui du scoring à l'aide des quiz et QCM, et à l'aide des objectifs temps. L'apprenant doit valider un score et atteindre le temps requis minimum pour valider le parcours de formation.

